

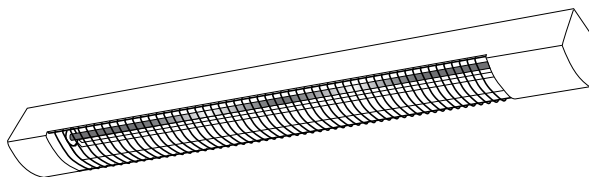


INFRAROUGE IR

INFRAROUGE MOYENNE PORTÉE



BVCert. 6020118



NOTICE
421AA6073 D00

	- Sommaire & Avant propos	page 2
	- Conditions d'installation	page 3
1.	- Spécifications techniques	page 4
2.	- Implantation	page 4
3	- caractéristiques	page 5
3.	- Fixation de l'émetteur	page 6
4.	- Raccordement au réseau	page 8
5.	- Entretien	page 8
6.	- Identification de votre appareil	page 9
	- Garantie	page 10



Nos appareils sont conçus, développés
et fabriqués en France dans nos usines.

AVANT PROPOS :

- Vous venez d'acquérir cet Infrarouge de Intuis et nous vous remercions de ce choix, témoignant ainsi de votre confiance.
- Cet appareil a été étudié, conçu et réalisé avec soin pour vous donner entière satisfaction.
- Il est important de bien lire cette notice en entier avant l'installation et la mise en route de votre appareil.
- Il est recommandé de conserver cette notice, même après installation de votre appareil.

CONDITIONS D'INSTALLATION :

« Ces appareils de chauffage sont des composants conçus spécifiquement pour être incorporés dans un dispositif de chauffage électrique composé d'une combinaison d'appareils de chauffage et d'accessoires de pilotage destiné à maintenir un certain niveau de température ambiante dans un local fermé ou ouvert pour la conservation des produits stockés, ou pour les besoins d'une chaîne de production, ou pour maintenir à la température hors gel un local fermé, ou pour maintenir le confort des personnes dans un local ouvert, ou à l'extérieur. Ces composants peuvent être utilisés uniquement après que l'installation ait été effectuée.

Dans le cas où le dispositif constitué est :

- Un dispositif de chauffage décentralisé électrique radiant à élément(s) lumineux dont la puissance thermique nominale est inférieure ou égale à 1,2 kW destiné à maintenir le confort thermique des personnes dans un local fermé, il faut l'équiper à minima d'une limitation de la durée d'activation.
- Un dispositif de chauffage décentralisé électrique radiant à élément(s) lumineux dont la puissance thermique nominale est supérieure à 1,2 kW et inférieure ou égale à 50 kW, destiné à maintenir le confort thermique des personnes dans un local fermé, il faut l'équiper à minima d'un contrôle de la température de la pièce et d'un détecteur de présence avec au moins 3 des 4 fonctions suivantes : Un détecteur de fenêtre ouverte, une option de contrôle à distance, une limitation de la durée d'activation, un capteur à globe noir.

L'installateur concepteur de la combinaison du dispositif de chauffage est responsable du choix des composants adaptés à la réalisation de cette combinaison, de l'assemblage de la combinaison d'une manière propre à respecter les dispositions réglementaires concernées, et du respect de toutes les prescriptions de la législation relatives à l'assemblage, à la déclaration «UE» de conformité et au marquage «CE». Le fait que les composants portent le marquage «CE» ne garantit pas automatiquement la conformité du dispositif de chauffage électrique. »

- Pour garantir votre sécurité, assurez-vous que l'appareil est en parfait état avant toute utilisation.

- Ne pas installer ou mettre sous tension un appareil ayant subi un choc ou présentant des dommages visibles tels que notamment des déformations, des câbles blessés, des éléments cassés ou désolidarisés ou ayant été modifiés.

- Enveloppe extérieure : tôle d'acier laquée au four.
- Réflecteur aluminium poli à haut pouvoir réfléchissant.
- Élément chauffant blindé.
- Raccordement électrique par bornier 2 pôles + Terre.
- Fixation murale orientable.

Appareil de chauffage par rayonnement infrarouge émis par un élément chauffant porté à haute température.

Ce chauffage est adapté aux postes de travail ou zones défavorables. Il est destiné aux locaux de grande hauteur ou mal isolés (entrepôts, ateliers, églises, halls d'entrée en courant d'air,...). Il peut être utilisé en plein air, mais sous abri (terrasses de café, étalages, marchés, stades,...)

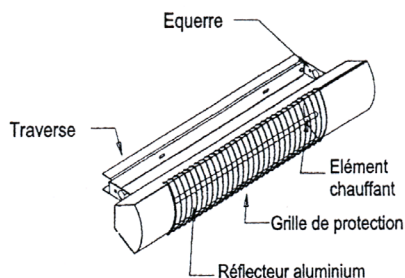


Fig. 1

Choix de l'emplacement :

- L'appareil peut être fixé sur une paroi verticale (hauteur mini d'installation 3m) ou suspendu au plafond (hauteur mini d'installation 3m), respectivement éloigné de 300mm des parois et de 70mm du plafond (voir Fig. 2).
- Nous vous recommandons de ne pas installer votre appareil à moins de 1,5m de tous matériaux combustibles.
- L'appareil ne doit pas être installé juste au dessus d'une prise de courant placée à poste fixe.
- Alimentation 230V monophasé ou 400V par câble de type HO5RRF suivant les règles d'installation de la NFC 15-100.
- L'alimentation électrique de l'appareil doit être réalisée via un dispositif de coupure omnipolaire conforme aux règles d'installation.
- Ces appareils ne doivent pas être installés dans des locaux à atmosphère explosive ou inflammable.
- L'alimentation électrique doit être protégée par un dispositif différentiel résiduel de courant.

IMPORTANT : Le raccordement de ces appareils doit être réalisé par un installateur qualifié.

- L'alimentation électrique doit être protégée par un dispositif différentiel résiduel de courant assigné au plus égal à 30mA, notamment dans le cas d'une installation dans un local contenant une baignoire ou une douche.

3 CARACTERISTIQUES

Ce produit nécessite un dispositif de contrôle pour satisfaire aux exigences d'écoconception obligatoires définies dans le règlement (UE) 2024/1103

Coordonnées		voir étiquette signalétique du produit			
Référence(s) du modèle : Infrarouge IR					
Type d'appareil : Dispositif de chauffage decentralisé électrique radiant à éléments lumineux					
Puissance thermique		1000W	1500W	2000W	
Élément	Symbole				Unité
Puissance thermique nominale	<i>P_{nom}</i>	1,000	1,500	2,000	kW
Puissance thermique minimale (indicative)	<i>P_{min}</i>	N.A	N.A	N.A	kW
Puissance thermique maximale continue	<i>P_{max,c}</i>	1,000	1,500	2,000	kW

Fonctions de contrôle nécessaires pour satisfaire aux exigences d'écoconception obligatoires définies dans le règlement (UE) 2024/1103

Élément	Unité
Type de contrôle de la puissance thermique/de la température de la pièce (sélectionner un seul type)	
contrôle électronique de la température de la pièce et programmeur hebdomadaire	Oui
Autres options de contrôle (sélectionner une ou plusieurs options)	
contrôle de la température de la pièce avec détecteur de fenêtre ouverte	Oui
contrôle de la température de la pièce avec détecteur de présence	Oui
Limitation de la durée d'activation	Oui
Capteur à globe noir	Oui

Ce produit est un dispositif de chauffage décentralisé électrique fixe et, pour être conforme aux exigences d'écoconception obligatoires définies dans le règlement (UE) 2024/1103 de la Commission, il doit être complété par un dispositif de contrôle assurant au moins une des fonctions de contrôles suivantes :

[TW (1 / 0 / 0 / 0 / 0 / 0 / 0 / 0)] – Présence d'un programmeur hebdomadaire et d'un détecteur de présence.

[TW (0 / 2 / 0 / 0 / 0 / 0 / 0 / 0)] – Présence d'un programmeur hebdomadaire et d'une détection de fenêtre ouverte.

[TW (0 / 0 / 0 / 0 / 5 / 0 / 0 / 0)] – Présence d'un programmeur hebdomadaire et d'une limitation de la durée d'activation.

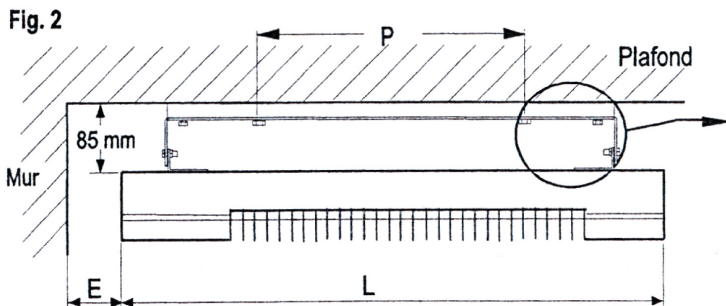
[TW (0 / 0 / 0 / 0 / 0 / 6 / 0 / 0)] – Présence d'un programmeur hebdomadaire et d'un capteur à globe noir.

La référence suivante de dispositif de contrôle est réputée respecter les exigences de programmation hebdomadaire et de détection de fenêtre ouverte :

- thermostat flex relais, référence M090087 de marque intuit (non fourni, disponible sur demande).

Fixation horizontale au plafond (Fig. 2)

- Monter les équerres aux extrémités de la traverse.
- Fixer la traverse au plafond en respectant les distances de perçage P du tableau ci-contre.
- Monter l'appareil sur les équerres par l'intermédiaire des vis (livrées dans le sachet plastique).

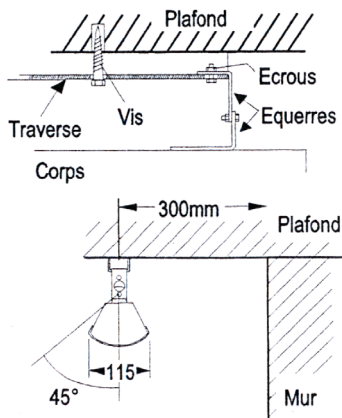


Appareil	L	P	E
1000W	805	493	300
1500W	1010	698	300
2000W	1260	948	300

N.B.: distances en mm.

Une orientation de 45° maximum est autorisée vers l'intérieur de la pièce.

ATTENTION : Ne pas diriger l'émetteur vers le mur.



Fixation inclinée sur un mur (Fig. 3) :

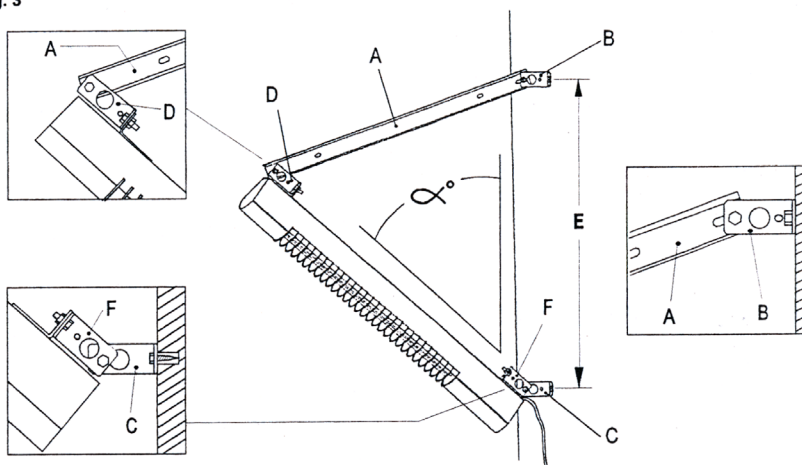
- Déterminer l'angle d'inclinaison α° .
- Fixer les équerres (B et C) dans le mur à la cote E correspondant à l'angle choisi (voir tableau).
- Monter la traverse (A) sur l'appareil par l'intermédiaire de l'équerre (D).
- Assembler les équerres de fixation (B et C) sur la traverse en haut de l'appareil par l'intermédiaire de l'équerre (D).

Appareil	α°	E
1000W	60	585
	45	965
	30	1290
1500W	60	515
	45	1255
	30	1640
2000W	60	885
	45	1620
	30	2090

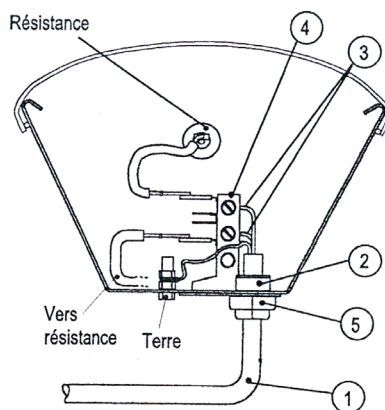
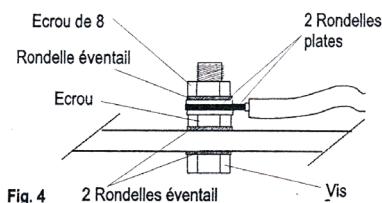
ATTENTION :

- En cas de fixation inclinée, mettre impérativement le côté alimentation vers le bas.
- Tout autre mode de fixation dégage la responsabilité du constructeur.

Fig. 3



- Démonter le capot d'extrémité du côté de l'alimentation.
- Fig. 5 : Introduire le cordon d'alimentation 3 x 1,5mm² (1) dans l'entrée de câble (2).
- Raccorder les fils (Fig. 5) au bornier et le fil de terre à la borne (Fig. 4).
- Dévisser le premier écrou avec une clé de 8.
- Retirer une rondelle éventail puis une rondelle plate.
- Raccorder le fil à la borne.
- Reposer la rondelle plate puis la rondelle éventail.
- Revisser l'écrou.
- Bloquer ensuite le cordon d'alimentation dans le passe-fil (5) en serrant la bague avec une clé de 17.
- Remonter le capot d'extrémité.



Cet appareil est équipé d'un réflecteur en aluminium dont le pouvoir réfléchissant est maximum. Pour lui conserver cette qualité, il est conseillé d'enlever régulièrement la poussière du réflecteur et de l'émetteur à l'aide d'un chiffon non gras (après mise hors tension de la ligne d'alimentation et refroidissement de l'appareil).

IMPORTANT : LES CARACTÉRISTIQUES DE L'APPAREIL SONT INDiquÉES SUR L'ÉTIQUETTE SIGNALÉTIQUE.



L'apposition de cette marque par le fabricant garantit que l'appareil respecte les directives communautaires européennes de sécurité (directive basse tension- DBT) de compatibilité électromagnétique (CEM), de limitation de substances dangereuses (ROHS) et d'éco-conception applicable aux produits liés à l'énergie (ERP).

IP....

Indice de Protection de l'enveloppe de l'appareil contre la pénétration des corps solides et liquides



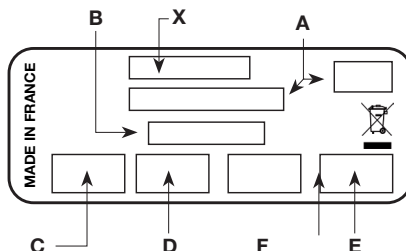
LES DÉCHETS ÉLECTRIQUES NE DOIVENT PAS ÊTRE JETÉS AVEC LES DÉCHETS MÉNAGERS. VEUILLEZ RECYCLER DANS LES CENTRES APPROPRIÉS.



L'étiquette signalétique est placée du côté du raccordement électrique de l'appareil, elle permet de l'identifier.

Elle est composée de :

- La référence complète de l'appareil et son indice de fabrication (rep.A) à préciser pour le SAV.
- Sa puissance en Watt (rep. B).
- Les certificats de conformités, adresse (rep. C-D-E).
- Le marquage CE (rep. F).
- N° du constructeur (rep X).



Garantie

Document à conserver par l'utilisateur et à présenter en cas de réclamation.

Le présent document doit être conservé par l'utilisateur et présenté en cas de demande de prise en charge au titre de la garantie.

GARANTIE Commerciale - Les produits bénéficient d'une garantie commerciale de 3 ans à compter de la date d'achat, sous réserve de présentation d'un justificatif d'achat (facture ou ticket de caisse). À défaut de justificatif d'achat, la garantie pourra être appliquée à partir de la date de fabrication du produit, sous réserve de sa traçabilité.

La garantie commerciale est valable uniquement en France métropolitaine. Cette limitation géographique ne fait pas obstacle à l'application des garanties légales de conformité et des vices cachés, conformément aux dispositions applicables dans l'Union européenne.

La garantie est strictement limitée au remplacement gratuit ou à la réparation en usine de la pièce ou des pièces reconnue(s) défectueuse(s) du Produit.

Sont entendues comme défectueuses, les pièces présentant un défaut de fabrication. La garantie exclut tout frais de main d'oeuvre et de déplacement (tels que notamment ceux liés à la récupération, le démontage et remontage du Produit ou de la pièce défectueuse), tout frais de transport / expédition des Produits ou de la / des pièce(s) défectueuse(s), ainsi que toute indemnité à titre de dommages et intérêts.

La garantie ne peut être actionnée que pour les Produits qui ont fait l'objet d'un usage normal dans les conditions d'emploi pour lesquelles ils sont prévus, et conformément aux prescriptions des notices d'utilisation et modes d'emploi accompagnant les Produits.

La garantie ne s'applique pas en cas de cas fortuits ou de force majeure ainsi que pour les remplacements ou réparations qui résulteraient de l'usure normale des Produits, de détériorations ou d'accidents provenant de la négligence ou de la faute de l'utilisateur ou tout tiers, de transformation sur les Produits, du défaut d'installation, d'un dimensionnement inadapté, d'un réseau d'alimentation ne respectant pas la norme NF EN 50 160, de surveillance, d'entretien, de stockage et d'utilisation anormale ou non conforme aux prescriptions de la notice.

GARANTIES Légales - Les dispositions ci-dessus ne font pas obstacle à l'application des garanties légales prévues par la loi, notamment la garantie des vices cachés (articles 1641 et suivants du Code civil), la garantie légale de conformité (articles L.217-3 et suivants du Code de la consommation), dont le consommateur pourrait bénéficier auprès du vendeur, lesquelles s'appliquent indépendamment de la garantie commerciale mentionnée ci-dessus.



Référence d'appareil :

Semaine de fabrication :

Nom et adresse de l'utilisateur :

.....

.....

CACHET DU VENDEUR



Le Groupe Muller
et ses marques professionnelles

AIRELEC APPLIMO CAMPA

Noirot

 Muller Intuitiv

sont devenus



www.intuis.fr

service-client-elec@groupe-intuis.fr

